



Christine Padoin  
Présidente FCPE Herblay  
7 rue de la comédie française  
95220 Herblay

DSDEN 95  
Monsieur Hervé Cosnard  
Directeur académique  
2 avenue des Arpents  
95220 Osny

Herblay, le 11 mars 2020

**Objet : Dotation Horaire Globale  
Collège Jean Vilar – Lycée Montesquieu Herblay**

Monsieur le Directeur académique,

Comme tous les ans, la FCPE souhaite protester contre la dotation horaire globale allouée aux établissements herblaysiens et plus particulièrement au collège Jean Vilar et au lycée Montesquieu d'Herblay.

En effet, ces établissements scolaires voient leurs effectifs croître régulièrement et, malheureusement, la dotation horaire globale n'augmente pas en conséquence.

C'est ainsi que des choix doivent régulièrement être faits ; choix qui dégradent grandement les conditions d'enseignement pour nos enfants.

Les conséquences sont importantes :

- Des classes de plus en plus chargées impliquant des conditions d'enseignement et d'apprentissage difficiles,
- De moins en moins de possibilités de dédoubler ; les demi-groupes offrant pourtant de meilleures conditions d'enseignement d'autant plus lorsque les classes sont chargées,
- L'abandon ou la suppression de projets faute de moyens.

Ces conséquences ne sont bien sûr pas exhaustives.

Elles démontrent, cependant, une dégradation régulière de la qualité du service public, dont vous êtes le garant ; dégradation qui met en péril l'égalité des chances pour les élèves dans leur capacité de réussir individuellement.

Nous demandons donc que les dotations de ces deux établissements soient abondées afin que l'offre éducative ne soit pas amoindrie, mais corresponde à ce que nous sommes en droit d'attendre pour nos enfants.

Enfin, et comme tous les ans, nous profitons de ce courrier pour renouveler notre demande d'un deuxième poste de documentaliste au lycée Montesquieu : plus de 1200 élèves et un seul professeur documentaliste, ces chiffres parlent d'eux-mêmes ! Il nous semble, par ailleurs, logique que, si le nombre d'élèves augmente, le nombre d'assistants d'éducation soit également pourvu en conséquence pour encadrer correctement les élèves du lycée.

Je vous en remercie par avance pour votre diligence dans l'intérêt de nos enfants, lycéens et collégiens, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Padoin  
Présidente FCPE Herblay